

**MINISTRE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES**

-----**-----
SECRETARIAT GENERAL

-----**-----
DIRECTION GENERALE DES ROUTES

-----**-----
**Unité Nationale de Coordination du Projet Mali Nafa Soro Siraw
(Mali-NSS)**



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE**

PROJET MALI NAFA SORO SIRAW (Mali-NSS)

SMI N°15/2026/UNC-Mali NSS

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION DU PLAN
D'ACTION 2021-2025 (1ère GENERATION) ET A L'ELABORATION DU
SECOND PLAN 2027-2030 (2ème GENERATION) DE LA STRATEGIE
NATIONALE DE SECURITE ROUTIERE AU COMPTE DU PROJET MALI
NAFA SORO SIRAW (Mali-NSS)**

**Projet d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (Mali
Nafa Soro Siraw)**

Numéro de Crédit : Crédit A 78130 -ML /Crédit B 78140 - ML

**EVALUATION DU PLAN D'ACTION 2021-2025 (1ère GENERATION) ET A
L'ELABORATION DU SECOND PLAN QUINQUENNAL 2026-2030 (2ème
GENERATION) DE LA STRATEGIE NATIONALE DE SECURITE ROUTIERE AU
COMPTE DU PROJET MALI NAFA SORO SIRAW (Mali-NSS-P507921/Crédit A 78130
-ML /Crédit B 78140 - ML).**

Le Gouvernement du Mali a obtenu de la Banque mondiale deux crédits destinés au financement des activités du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS). L'Unité Nationale de Coordination du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS) a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'évaluation du plan d'action 2021-2025 (1ère génération) et à l'élaboration du second plan quinquennal 2026-2030 (2ème génération) de la stratégie nationale de sécurité routière.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif global est d'évaluer le plan d'action quinquennal 2021-2025 (1ère génération) de la Stratégie nationale de Sécurité routière (SNSR) et élaborer le deuxième plan quinquennal (2ème génération) 2026-2030 en vue de clôturer la stratégie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont :

- évaluer les niveaux de réalisation des activités programmées dans le plan d'action 2021-2025 et identifier les contraintes/difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ;
- élaborer et valider le rapport d'évaluation du plan d'action 2021-2025 ;
- élaborer le deuxième plan d'action quinquennal 2026-2030 de la SNSR ;
- mesurer les impacts de la mise en œuvre du premier plan d'action sur l'amélioration de la sécurité des usagers de la route ;
- identifier les nouvelles activités de renforcement de la sécurité routière et les pistes de financement innovant.

L'Unité Nationale de Coordination du Projet invite les consultants (cabinets) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

LES CRITÈRES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

- ✓ Être un cabinet d'experts ou un bureau d'études légalement établi, spécialisé dans les domaines requis (élaboration ou évaluation des projets et programmes, planification stratégique et opérationnelle des programmes et politiques, sécurité routière, transport et mobilité);
- ✓ Justifier d'une expérience pertinente de dix (10) ans dans la réalisation d'études, d'élaboration ou d'évaluation de politiques publiques, de stratégies, de programmes ou de projets de développement ;
- ✓ Avoir réalisé avec succès au moins trois (3) missions similaires portant notamment sur l'élaboration ou l'évaluation de stratégies nationales, de plans d'action sectoriels, de politiques publiques, de programmes de transport ou de sécurité routière ou des prestations équivalentes) ;
- ✓ Disposer d'une expérience avérée dans les processus de validation et d'adoption des stratégies et plans sectoriels au Mali ;
- ✓ Une expérience dans le domaine de la sécurité routière constitue un atout.

À ce titre, le consultant (cabinet) devra fournir les pièces à conviction y afférentes (attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et de signature des contrats, ou tout document équivalent permettant de vérifier les références présentées).

DUREE ET LIEU DE CONSULTATION :

Le délai des prestations est fixé à trois mois, soit 90 jours :

- le Cabinet soumettra le rapport d'établissement (cadrage) en cinq (05) exemplaires dans un délai de quinze (15) jours après la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations. L'Administration disposera de sept (07) jours ouvrables pour formuler ses observations sur le rapport ;
- le Cabinet soumettra le rapport provisoire en dix (10) exemplaires dans un délai de cinquante (50) jours après réception des observations de l'Administration sur le rapport d'établissement. Ledit rapport sera présenté au cours d'une réunion élargie en vue de recueillir les observations ;
- le Cabinet prendra en compte les observations formulées sur le rapport provisoire et produira le rapport final après validation accompagné d'une synthèse en dix (10) exemplaires et sur deux copies reproductibles sur clé USB, dans un délai de quinze (15) jours.

Tous les livrables sont fournis en langue française.

Les consultants seront classés par la justification et par ordre du plus grand nombre de marchés similaires réalisés.

La méthode de sélection est la sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale et aux dispositions du dossier de consultation.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'Unité Nationale de Coordination du Projet Mali-NSS, sise à Médina-Coura derrière l'école Liberté A, Rue 47, Porte 212, Bamako, République du Mali, de 8 heures à 16 heures : Tél. : +223 20 21 57 25 / 20 21 40 33 ; Fax : +223 20 21 92 30 ; E-mail : uncpaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, en personne ou par courrier électronique, au plus tard le **13 octobre 2026 avant 16 heures**.

Unité Nationale de Coordination (UNC)

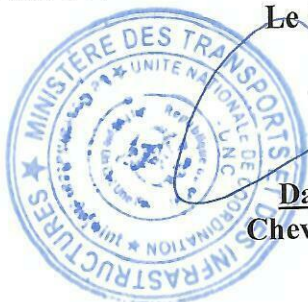
A l'attention de Monsieur le Coordinateur

Médina-Coura Rue 47 derrière l'Ecole Liberté A, Porte 212, Bamako

Tél : 20.21.57.25 / 20.21.40.33 / 20.21.92.30, E-mail : uncpaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com.

Bamako le 21 septembre 2026

P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale de Coordination P.I
Le Coordinateur Adjoint



Daouda Moussa KONE
Chevalier de l'Ordre National